

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	66 (1986)
Heft:	4
Artikel:	Les relations franco-suisses et la situation des entreprises suisses en France : meilleures perspectives
Autor:	Chambre de commerce suisse en France
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-886330

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations franco-suisses et la situation des entreprises suisses en France : meilleures perspectives

Les perspectives françaises se sont améliorées depuis 1985. Même si l'ampleur persistante du chômage et l'insuffisance de l'investissement productif demeurent préoccupantes à maints égards, il est désormais permis d'attendre de 1987 un raffermissement des résultats obtenus, voire des bons indices esquissés en 1986. C'est l'opinion de la grande majorité des hommes d'affaires suisses en France que nous avons sollicités pour notre enquête annuelle

Résumé

Alors qu'en chiffres absolus la communauté des Suisses de France (sans autre nationalité) régresse, celle des double-nationaux progresse par la démographie naturelle, d'une part, et par les nouvelles dispositions législatives concernant l'accès à la nationalité, d'autre part. Les naturalisations suisses de ressortissants français culminent à un chiffre record, de même que le nombre des frontaliers français travaillant en Suisse a nettement dépassé ses niveaux antérieurs.

Dans un climat de plus grande confiance, l'appréciation des perspectives économiques françaises par les milieux d'affaires suisses est devenue plus optimiste. L'augmentation des prêts et crédits bancaires suisses à la clientèle française en porte témoignage, de même que l'expriment les opinions que nous avons recueillies. Du coup, la place financière française est devenue plus attrayante. La politique de libéralisation, de décloisonnement et de démantèlement des protectionnismes est susceptible d'intéresser financiers, industriels et commerçants suisses.

En dépit de ce climat général, les échanges bilatéraux (marchandises) ont peu évolué en 1986. Sur la base des données statistiques françaises et en données globales, 1986 dégagera un

excédent français qui sera de l'ordre de 16 à 17 milliards de francs, soit à un niveau identique à 1985 (16,2 milliards).

Les exportations des filiales industrielles suisses en France, en 1986, se sont élevées à 7 296 millions de francs et marquent à nouveau un net progrès par rapport à l'année précédente. Cet apport de devises à la balance commerciale française (qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles) sont le fruit de l'étroite coopération franco-suisse au niveau de l'entreprise privée. Dans les filiales industrielles les plus importantes, les exportations par salarié se situent entre 145 000 et 440 000 francs en 1986.

Selon les chiffres rendus publics à l'automne 1986, l'excédent des transactions courantes entre la France et la Suisse en 1985 s'est élevé à 27,3 milliards de francs, en augmentation de 37 % sur 1984. C'est de loin le solde actif le plus

élevé obtenu par la France dans ses relations avec les autres pays. On voudrait parfois que les autorités françaises en tiennent mieux compte surtout lorsqu'elles ont à résoudre des problèmes bilatéraux concernant nos entreprises. Même après les mesures d'allègement sur le plan du contrôle des changes, ces problèmes existent et persistent ; parmi les plus cruciaux, citons celui de l'insuffisance notoire des prix du médicament.

La présence humaine

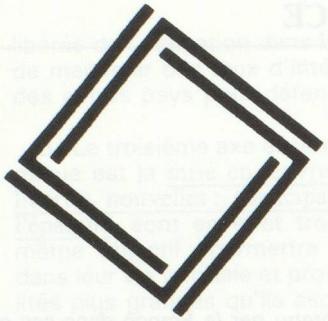
L'année 1986 a été marquée par la poursuite d'une politique restrictive des autorités françaises en matière d'immigration. Un certain nombre de mesures ont été prises tendant à limiter l'afflux d'étrangers originaires de pays n'appartenant pas aux Communautés européennes. Cette politique, bien que contestée au plan politique, n'a pas surpris l'opinion française. D'une part, la situation du marché de l'emploi ne permet toujours pas un retour à un système plus libéral et cette circonstance a joué un rôle non négligeable sur les programmes politiques présentés aux électeurs avant les législatives du 16 mars. D'autre part, la recrudescence du terrorisme a eu pour effet d'inspirer au gouvernement le rétablissement du visa pour les ressortissants de certains États dont – heureusement – la Suisse ne fait pas partie.

Dans cet environnement, l'immigration de citoyens suisses en France est demeurée faible. Selon les évaluations de l'administration consulaire, le nombre des nouveaux arrivants n'a probablement pas compensé, en 1986, celui des départs et des décès. Depuis plusieurs années, la communauté des

Les principaux chiffres en bref

	1985	1986
Excédent commercial français (milliards de FF) ..	16,2	16,5 (*)
Exportations des filiales industrielles suisses en France (milliards de FF)	6,7	7,3
Prêts et crédits bancaires suisses à la clientèle française (milliards de FS) (neuf mois)	0,6	1,4
Frontaliers français en Suisse (milliers)	49,7	53,2

(*) Estimations.



Helvetia Accidents

Société Suisse Assurances Zurich
Capital CHF 20 000 000 (100 % versés)

- **Automobile**

- Multirisques Moderne
- " Caravane
- " Camping-Car

- **Responsabilité civile**

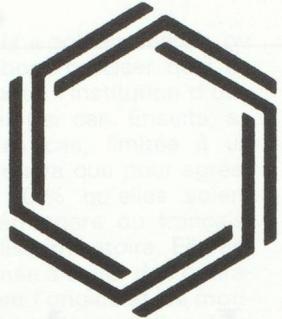
- | | | |
|-----------|---|---------------------------------|
| Artisanat | } | contrat " Tout... Sauf " |
| Commerce | | |
| Famille | | |
| Industrie | | |
| Communes | | |
- Associations

- **Accidents et maladie**

- | | | |
|---|---|------------|
| Individuelle Professionnelle | " | Vie Privée |
| | | |
| | | |
| " Circulation | | |
| Indemnité Journalière : (formules progressives) | " | Accident |
| | | |
| | | |
| " Maladie | | |
| " Hospitalisation | | |

- **Remboursement de Soins médicaux**

- **Multirisques bicyclette**
- **Combinée sports d'hiver**



Helvetia Vie

Société Suisse d'Assurances, Genève
Capital CHF 12 000 000 (100 % versés)

- **Assurances grandes branches**

- Une solution adaptée aux besoins
- Un contrat exceptionnel
- Une exclusivité sur le marché Français

LE PLAN A4

prévoit le paiement des prestations en cas de vie pendant la durée du PLAN avec maintien des garanties en cas de décès.

Un contrat RETRAITE dont les prestations sont garanties.

- **Autres combinaisons**

- Temporaire
- Mixtes combinées
- Vie entière

- **Assurances collectives**

- **Garanties complémentaires**

- Adaptable à toutes combinaisons
- Décès accidentel
- Invalidité $\geq 66\%$
- Incapacité temporaire
- Exonération

Entreprises privées régies par le code des Assurances

Direction pour la France

153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75383 Paris Cedex 08

Tél. : 45.63.00.01



ELVIA

- **ELVIA VOYAGES** : toutes les assurances pour le voyage.
- assistance pour les personnes et pour les voitures,
- frais d'annulation,
- vol des bagages,
- accident de voyage,
- multirisques « T.R.V.2 ».

compagnie d'assurances et d'assistance
51, rue de Ponthieu - 75381 PARIS CEDEX 08

ELVIA met en outre à la disposition de tous ceux qui voyagent les contrats adaptés à toutes les situations :

- **ASSISTANCE AFFAIRES.**
- **ASSISTANCE POUR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER.**

ressortissants suisses en France qui n'ont pas, par ailleurs, en plus la nationalité française, subit une érosion qui s'est poursuivie en 1986. De 26 290 en 1977, leur nombre est descendu à 25 054 en 1980, puis à 23 228 en 1983 ; si cette évolution s'est maintenue en termes de tendance, le dénombrement triennal qui aura lieu au début de l'année 1987, fera sans doute apparaître un effectif approchant alors les 21 000.

Comme nous avons eu l'occasion de le souligner ici-même il y a un an, les entreprises suisses de France souffrent de cette situation. Les entraves administratives à la libre circulation des collaborateurs au sein d'un même groupe d'entreprises limitent l'échange humain, technologique, linguistique. Bref, elles posent des obstacles au développement des rapports bilatéraux sans qu'il en résulte davantage d'emplois pour la France. Que dire enfin de cette restriction bureaucratique qui consiste à imposer aux cadres suisses délégués par la maison-mère d'une filiale française un délai d'attente de neuf mois avant de faire suivre conjoint et enfants ?

Les Suisses émigrent toujours

D'après une étude récente de L'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail), de 1981 à 1985, 52 300 Suisses ont quitté leur pays pour se fixer à l'étranger et 37 800 y sont revenus. Les flux migratoires sont toujours excédentaires dans la colonne des sorties. Parmi les émigrants suisses, bon an, mal an, un bon demi-millier de Suisses se fixe en France : 501 en 1983, 519 en 1984 et 514 en 1985. La France arrive au troisième rang des pays d'accueil choisis par les Suisses. De 1983 à 1985, 1 716 Suisses se sont fixés en Grande-Bretagne, 1 576 en Allemagne et 1 534 en France. Ces trois destinations ont absorbé 57 % des Suisses émigrés au cours de ces années vers un pays européen. Mais les États-Unis absorbent plus de trois fois plus de Suisses que la France.

Dans la catégorie des double-nationaux (franco-suisses) dont les effectifs sont croissants et atteignaient près de 72 000 personnes lors du dernier dénombrement en 1983, l'on peut s'attendre à une forte augmentation lors du dénombrement de janvier 1987. Au cours des trois années écoulées, ce groupe a en effet bénéficié d'un nombre important de réintégrations dans la nationalité suisse dont les demandes, fortement accrues après 1981, progressent désormais au ralenti. D'autre part, la nouvelle loi suisse sur la

	Nombre des naturalisations		
	Suisse devenant Français		Français devenant Suisses
	Par décret	Par déclaration acquisitive	
1976	148	390	821
1977	155	421	795
1978	110	460	620
1979	102	425	746
1980	89	476	727
1981	106	n.d.	760
1982	105	n.d.	717
1983	66	n.d.	528
1984	65	323	859
1985	71	307	907

transmission de la nationalité par la mère est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1985. Depuis cette date, le rythme des naissances de mère suisse (intervenues après fin 1952) et se prévalant de la nouvelle loi est de cent par mois. Réintégration et transmission de la nationalité suisse par le mère augmenteront le nombre des double-nationaux immatriculés dans les consulats suisses de France de plus de deux mille par rapport au dénombrement de 1983. (Les demandes de nationalité sur la base de la loi de 1985 peuvent être présentées jusqu'en 1997 pour les personnes nées depuis fin 1952.)

Le mouvement de naturalisation de ressortissants français par la Suisse se poursuit à un rythme élevé. Comme il ressort des chiffres ci-contre, le nombre des acquisitions de la nationalité suisse par des Français est de nouveau en augmentation par rapport à l'année précédente (+ 5,6 %). Historiquement, c'est même un chiffre record. En chiffres absolus, ce sont les Italiens, les Allemands et les Tchèques qui ont fourni les contingents de Suisses naturalisés les plus importants en 1985 (55 %), les Français arrivant en quatrième position. En regard des naturalisations de

Français par la Suisse celle des Suisses par la France est relativement faible. Il serait intéressant de pouvoir procéder à une analyse plus poussée – par exemple du nombre de demandes refusées – pour connaître la tendance potentielle dans ce domaine.

Depuis plusieurs années, on assiste à un net accroissement des demandes françaises de naturalisation dans les cantons suisses. Au début des années soixante-dix, le nombre des acceptations était toujours inférieur à cinq cents ; en moyenne annuelle, il évoluait entre trois cents et quatre cents. L'augmentation observée depuis est due, en partie, à la simplification des procédures d'obtention et à l'introduction de facilités nouvelles. Mais il y a aussi de la part des Français une croissance de la demande. En 1970, sur près de huit mille naturalisations accordées en Suisse, quatre cents provenaient de ressortissants français, soit 5 %. Cette proportion a presque doublé en quinze ans puisqu'elle est passée à 9,7 %.

La situation économique et l'emploi ayant continué à s'améliorer en Suisse en 1985 et en 1986, les postes de travail offerts à des frontaliers ont nota-

Main-d'œuvre frontalière employée en Suisse (*)

	Total général	Dont Français
1977	83 097	35 322
1978	89 440 (+ 7,6 %)	37 451 (+ 6,0 %)
1979	91 852 (+ 2,7 %)	39 307 (+ 5,0 %)
1980	100 404 (+ 9,3 %)	42 036 (+ 6,9 %)
1981	108 988 (+ 8,5 %)	47 883 (+ 13,9 %)
1982	111 509 (+ 2,3 %)	49 030 (+ 2,4 %)
1983	105 479 (- 5,4 %)	47 320 (- 3,5 %)
1984	106 049 (+ 0,5 %)	47 430 (+ 0,2 %)
1985	111 631 (+ 5,3 %)	49 748 (+ 4,8 %)
1986	119 755 (+ 7,2 %)	53 244 (+ 7,0 %)

(*) Effectifs recensés fin août de chaque année.



TECHNIQUES DE FIXATION ET FRAPPE A FROID

Activités usine de VALENCE

Vis autoperceuses **spedex®** - Pièces sur plan
frappées à froid - Tiges de culbuteur
Traitement thermique

39, rue G. Méliès
BP 609
F - 26006 Valence Cedex
Tél. 75 42 44 22
Télex 345 246 F
Télécopieur 75 55 38 22

Commercialisation :
SFS FRANCE VALENCE

Activité usine de HEERBRUGG - CH

Frappe à froid - Techniques de fixation
Produits de la gamme **sped** : vis autoformeuses
TAPTITE® - Vis de sécurité **sped-caps** -
Vis à empreinte **TORX**

Fabrication :
SFS VISSERIE TECHNIQUE

Notre champ d'activités

Machines et installations pour l'industrie alimentaire

Mouture des grains
Installations de nettoyage des semences
Installations de pesage et d'ensachage
Industrie des produits de boulangerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Moulins à avoine – Rizeries – Fabriques de cornflakes
Industrie des produits alimentaires spéciaux
Industrie des produits à base de sucre et des stimulants
Malteries et brasseries
Industrie des huiles alimentaires
Fabricues d'aliments composés pour animaux
Installations de fabrication de couscous
Installations de déchargement et de chargement de navires
Silos et installations de manutention

Machines et installations pour l'industrie non alimentaire

Installations de manutention continue
Installations de broyage-séchage du charbon
Technique du filtrage
Installations pour la protection de l'environnement
Fabricues de colorants, d'encre d'imprimerie,
de peintures et de vernis, fabriques de savons
et branches de l'industrie apparentées
Installations pour l'industrie du tabac
Chariots de manutention antidéflagrants
Machines et installations à couler les métaux sous pression
Génie chimique



BÜHLER-MIAG

Tour Aurore Cedex N° 5 – 92080 Paris-Défense 2
Tél. (1) 47.78.61.61

85-RK-514

Maîtriser l'énergie, par son comptage ou son utilisation judicieuse, telle est notre vocation première. Initialement spécialisée dans la mesure de l'énergie électrique, **Landis & Gyr** fait partie des grands constructeurs mondiaux des **compteurs d'électricité**.

L'éventail de sa production s'étend du simple compteur domestique jusqu'aux compteurs de très grande précision, installés dans les réseaux de moyenne et haute tension, pour lesquels **Landis & Gyr** enregistre, mesure, commande.

La qualité de sa production lui a permis de prendre une part prépondérante dans le développement du marché de la **régulation du chauffage** et de la **climatisation**. La diversité des matériels permet de satisfaire les besoins depuis l'habitation individuelle jusqu'à la supervision des grands ensembles immobiliers.

Permettre au public de **téléphoner** dans la rue constitue une diversification plus récente. **Landis & Gyr** a participé dans de nombreux pays européens à l'équipement de cabines publiques, grâce à l'expérience acquise dans le comptage de taxe et de traitement de la monnaie. La robustesse des appareils leur permet de fonctionner dans un environnement particulièrement difficile.

16 bld du Général Leclerc. 92115 CLICHY.
Tél. : (1) 47.39.33.84

LANDIS & GYR



Automatismes Bâtiment S.A.R.L. Capital 1.156.000 F 50, rue du Charolais, 75012 PARIS Téléphone 43.43.47.59 Télex 240.187 F

PORTES AUTOMATIQUES Qualité suisse

Voici déjà 30 ans que nous allons de succès en succès dans l'Etude, la Production, la Distribution, l'Installation et la Maintenance de portes coulissantes automatiques. Nous sommes des spécialistes dans ce domaine et nous savons par expérience que tous les stades d'activités que nous venons d'énumérer ont contribué au succès de notre marque **record**.

blement augmenté pour atteindre un record absolu en août 1986. La progression par rapport à l'année précédente est l'une des plus fortes au cours des dix dernières années. Par ailleurs, aussi bien le nombre total des frontaliers que celui des frontaliers français enregistrent un record.

Accord fiscal bilatéral

Le 9 novembre, les citoyens du canton du Valais ont adopté par 33 737 voix contre 6 712 le nouvel accord bilatéral entre la France d'une part et huit cantons suisses (BS, BL, JU, SO, BE, NE, VD et VS) de l'autre. Aux termes de cet accord qui a reçu l'adhésion de toutes les parties concernées, les revenus des frontaliers sont imposables dans leur pays de résidence qui rétrocède une partie de l'impôt perçu au pays du lieu de travail. Cette partie est fixée à 4,5 % du revenu brut par l'accord. Ce dernier déploie ses effets rétroactivement au 1^{er} janvier 1985. On estime que les huit cantons pourront se partager quelque 40 millions de FF par année. A Genève, c'est au lieu de travail que les frontaliers sont imposés et c'est Genève qui rétrocède aux communes de résidence (et non au Trésor français) 40 % des impôts perçus. Enfin, le canton d'Argovie qui occupe près de 400 frontaliers français perçoit seul l'impôt sur le revenu de ceux-ci.

Si dans l'ensemble les perspectives de l'emploi en Suisse restent bonnes, il n'est pas certain que l'embauche de main-d'œuvre frontalière continue de progresser au même rythme qu'en 1985-86. Alors que le chômage complet a diminué de 1,0 % en 1985 à 0,8 % en 1986, certaines industries-cléf, celle des machines notamment, signalent une diminution des réserves de travail (commandes en carnets). Quant à la croissance générale de l'économie, elle pourrait n'atteindre que 2,5 % en 1986 contre 4 % en 1985. Traditionnellement sensible aux fluctuations de la conjoncture, la demande de personnel frontalier pourrait se ressentir d'un tel ralentissement de la croissance en Suisse.

Les échanges

Les échanges bilatéraux, en 1986, se sont inscrits dans un climat général marqué par l'affermissement de la confiance et l'espoir d'un retour d'une meilleure croissance de l'économie française. Du côté suisse, l'élan pris par la volonté des dirigeants français de libé-

raliser leur système économique, de démanteler les entraves administratives et de rétablir une économie axée sur les forces du marché a suscité intérêt et sympathie. Aussi, l'évaluation des perspectives françaises était-elle orientée dans la bonne direction avec toutefois quelques corrections en cours d'année dans le sens d'une plus grande prudence. Il est intéressant à cet égard de comparer les estimations périodiques publiées par la Société de Banque Suisse concernant l'économie française : à l'exception du chômage, l'en-

de s'attendre à un excédent commercial français de l'ordre de 16-17 milliards de FF (1985 : 16,2 Mrds.). Sans doute la baisse des prix du pétrole intervient-elle pour une part dans cette stagnation du chiffre global des exportations françaises vers la Suisse. En revanche, la vente de voitures françaises sur le marché suisse accuse de bonnes performances avec une progression de 12 % contre à peine 1 % en 1985.

La statistique commerciale suisse, différente dans sa structure de la statis-

	Résultats 1985	Estimations SBS pour l'année 1986 publiées en :		
		Déc. 1985	Juin 1986	Nov. 1986
Produit int. brut. ...	1,1 %	1,8 %	2,5 %	2,3 %
Prix à la consom. ...	5,8 %	5,5 %	2,5 %	2,6 %
Balance courante (milliards de FF) .	- 13,1 %	00	40	30
Chômage	10,3 %	11,0 %	10,5 %	10,4 %

semble de ces estimations prévoient une nette amélioration de la situation économique à savoir, une meilleure croissance, des prix à la consommation en décélération, renversement du solde de la balance courante qui de déficitaire devient excédentaire. Alors qu'en décembre 1985, l'estimation n'entrevoit guère de changement significatif, en juin elle était carrément optimiste, avant de corriger à la baisse les projections concernant le PIB et l'excédent courant, et légèrement à la hausse celle des prix. Quant au chômage, les variations estimatives peu importantes traduisent malheureusement une constante qui ne s'écarte pas des projections françaises.

En dépit d'une amélioration du climat général, les échanges commerciaux franco-suisses ont peu évolué en 1986. D'après les indications sur lesquelles nous nous basons à cette époque de l'année, le trafic visible (marchandises) se situe à peu près à la même hauteur dans les deux sens qu'en 1986 sur la base de la statistique douanière française. Dans ces conditions, il convient

tique française, fait apparaître une augmentation des importations suisses de France de l'ordre de 6 %, les importations françaises de produits suisses progressant, elles, de 12 %. (Parmi les différences entre les deux systèmes statistiques signalons que la Suisse, contrairement à la France, ne prend pas en compte le courant électrique).

Après la dévaluation du franc français le 6 avril 1986, l'accès au marché français est devenu plus difficile pour les exportateurs suisses. Sans doute, la légère accélération de la croissance française, accompagnée d'une amélioration du climat d'investissement, a-t-elle compensé au moins partiellement les effets monétaires. Mais il ressort de notre investigation que cette compensation était très inégale et contrastée suivant les branches et les entreprises. En revanche, les entreprises industrielles en mains suisses établies en France ont à nouveau augmenté leurs exportations et – semble-t-il – tiré quelque avantage de la dévaluation.

Ces exportations des filiales industrielles suisses de France à destination

Exportations des sociétés industrielles suisses en France (1986)	En millions de FF
Bâtiments et travaux publics (premier et second œuvre)	135
Alimentation (produits et spécialités)	2 235
Machines et métallurgie (métaux NF, équipements industriels)	1 291
Chimie et produits pharmaceutiques	2 760
Installations et équipements électriques	375
Chaussures	500
Ensemble	7 296

AU-DELA DES FRONTIERES DE LA CHIMIE



Vernier et associés/Groupe F.R.I.

La haute compétition est une lutte d'endurance pour les hommes et les matériaux. Une aventure commune où sportifs et chimistes partent sans cesse à la découverte de nouvelles performances.

Avec un budget de recherche de plus de 6 milliards de francs, Ciba-Geigy, un des leaders mondiaux de la chimie

fine, est engagé dans la course à la performance avec ses activités colorants et produits chimiques, plastiques, pigments et additifs, pharmacie, agriculture.

Au-delà des frontières de la chimie, Ciba-Geigy mène le combat de l'infiniment petit pour notre santé et notre bien-être.

CIBA-GEIGY

2 et 4, rue Lionel-Terray 92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : (1) 47.49.02.02 +

de pays tiers fournissent un apport substantiel à la balance commerciale française. Elles sont en progrès par rapport à l'année précédente, mais comme leur identification procède d'une enquête auprès des principales entreprises suisses de France, et non pas d'une statistique proprement dite, les comparaisons d'une année sur l'autre peuvent aboutir à des erreurs. Mais on peut affirmer que les chiffres qui nous ont été communiqués pour 1986 sont supérieurs de plus de 3 % à ceux que nous avions réunis l'année dernière.

Il convient de rappeler à ce sujet que ces exportations sont le résultat d'une étroite coopération des filiales françaises avec leur société-mère et des efforts que déploient les réseaux internationaux des entreprises suisses. Sans doute ne sait-on pas toujours en « haut lieu » que cette présence industrielle suisse en France est génératrice de devises au niveau des produits qu'elle commercialise. Dans le secteur alimentaire, par exemple, la quote-part d'exportation par tête de salarié se situe à 145 000 francs dans la plus grande de ces entreprises. Dans tel groupe chimique pris au hasard des filiales, c'est à 287 000 francs que se monte l'apport en devises commerciales par salarié, voire à 420 000-440 000 celui de chaque salarié dans les principales sociétés du secteur machines et équipements industriels.

Ces échanges ont pour base une infrastructure de techniques et de marques. Parfois des voix s'élèvent pour regretter que la balance franco-suisse des brevets et redevances soit déficitaire pour la France. C'est voir cet échange par le petit bout de la lorgnette car, en bout de chaîne, il produit un total non négligeable de devises au profit de la France.

Depuis plusieurs années, les opérations au titre des brevets et licences accusaient un rétrécissement, la tendance s'est inversée en 1985. Il est impossible d'en déceler les causes à

partir des seuls indications disponibles qui sont celles de la balance française des paiements. Mais le phénomène en soi est intéressant et il est permis d'y voir l'indice d'une vague de fond porteuse d'impulsions nouvelles au plan des échanges et des investissements.

La présence industrielle

Pour les filiales industrielles suisses en France, l'année 1986 s'inscrit parmi les plus contrastées de la décennie écoulée. Les événements les plus saillants vont du dépôt de bilan dans le secteur de la **machine textile** où un grand fabricant suisse est confronté à une situation – probablement consécutive à des erreurs de gestion – qui le contraindra sans doute à cesser son activité, au redressement spectaculaire signalé par une autre entreprise de la même branche qui voit son carnet de commandes se remplir et ses taux de marge d'autofinancement s'améliorer. La « casse » observée pour l'une des sociétés constitue un cas à part et non représentatif pour l'ensemble. Il n'empêche qu'elle jette un coup de projecteur sur la fragilité des situations acquises et est à ce titre un avertissement : la compétition est telle que la moindre faille dans la qualité du produit offert ou un défaut de gestion peuvent engendrer des conséquences irrémédiables. C'est ce qui vient de se produire dans l'une de nos sociétés de machines-textiles. Grave également la déprime persistante qui caractérise le marché des **moteurs électriques et Diesel**. Dans le premier cas, des délestages d'effectifs substantiels en étaient la conséquence et les chances d'un redressement durable dépendent d'une croissance de l'investissement des entreprises qui reste médiocre. Dans le second cas, l'effondrement de la demande de l'industrie navale ne permet pas d'espérer un retour à court terme ; mais grâce à une diversification entreprise à temps

aussi bien les résultats financiers que l'emploi n'ont que peu soufferts.

Dans l'**industrie de la chaussure**, la situation est également critique. L'une des trois sociétés suisses, la dernière arrivée sur le marché français (avec des promesses d'aides officielles), se voit obligée d'abandonner après moins de deux ans d'activités. Une deuxième est confrontée à des difficultés sérieuses après quelques années de prospérité. La chaussure n'est plus seulement un article de mode et de saison, elle marche pour ainsi dire au rythme de la pluie et du beau temps. En 1985, du fait de l'été prolongé, elle a connu son « septembre noir » auquel, en 1986, suivait un octobre non moins maussade. Peut-être, cette industrie n'a-t-elle pas su s'adapter à temps à des variations de conjoncture devenues aussi fréquentes que celles du temps et à une concurrence internationale plus agressive. Il n'est pas exclu que des rapprochements entre sociétés suisses – intéressant le marché français – soient tentés dans les mois qui viennent.

Dans l'**industrie du second œuvre** qui concerne aussi bien l'ascenseur, le chauffage-climatisation que les équipements électriques et thermiques, les sociétés achèvent une année meilleure que prévu. Ce sont principalement les grands chantiers qui étaient porteurs et l'on estime généralement que « le creux de la vague est derrière », à condition toutefois que la reprise d'activité se précise dans le secteur du logement collectif.

Nette éclaircie également dans les équipements industriels où la **meunerie** reste un marché important et satisfaisant grâce à des renouvellements et automatisations d'installations existantes. La demande se réactive dans le secteur des installations pour l'**industrie chimique et pour la fabrication des pâtes alimentaires** de même que l'on observe une recrudescence de l'intérêt de l'industrie automobile pour les **machines suisses de fonte injectée** (destinées à la fabrication de blocs-moteurs, boîtes de vitesses, etc.). Bonne évolution aussi dans la branche de l'**aluminium** où l'année a permis de consolider et d'élargir le marché malgré une baisse de 10 à 15 % du métal. La conjoncture demeure préoccupante dans le domaine des huiles (marqué par la surcapacité de production), dans les installations de manutention et dans les équipements pour la fabrication d'aliments composés, où l'investissement demeure faible en raison d'une forte concurrence néerlandaise.

Également très contrastée par branche, l'année qui s'achève dans le secteur de l'**industrie alimentaire** est relativement satisfaisante. Les produits

Balance franco-suisse de brevets et redevances	en millions FF
1983	
Paiements français à la Suisse	659
Paiements suisses à la France	356
Solde en faveur de la Suisse	303
1984	
Paiements français à la Suisse	645
Paiements suisses à la France	211
Solde en faveur de la Suisse	434
1985	
Paiements français à la Suisse	694
Paiements suisses à la France	273
Solde en faveur de la Suisse	421

(Source : Balance française des paiements)



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COURTAGE D'ASSURANCES

Société Anonyme au Capital de 4.076.000 F.

145, Boulevard Haussmann — 75008 PARIS

Téléphone : 45.63.03.20

Adresse Télégraphique : BIENASSUR-PARIS-8^e

Télex : BIENASS 290 187

Teletac. 45.61.47.05

CORRESPONDANTS EN SUISSE :

ALEXANDER STENHOUSE INTERNATIONAL S.A.

18, cours des Bastions 1211 GENÈVE 12

Téléphone : 022-29-88-39

Télex : 422064 - CH FIWA

Teletac. 022-29-84-77

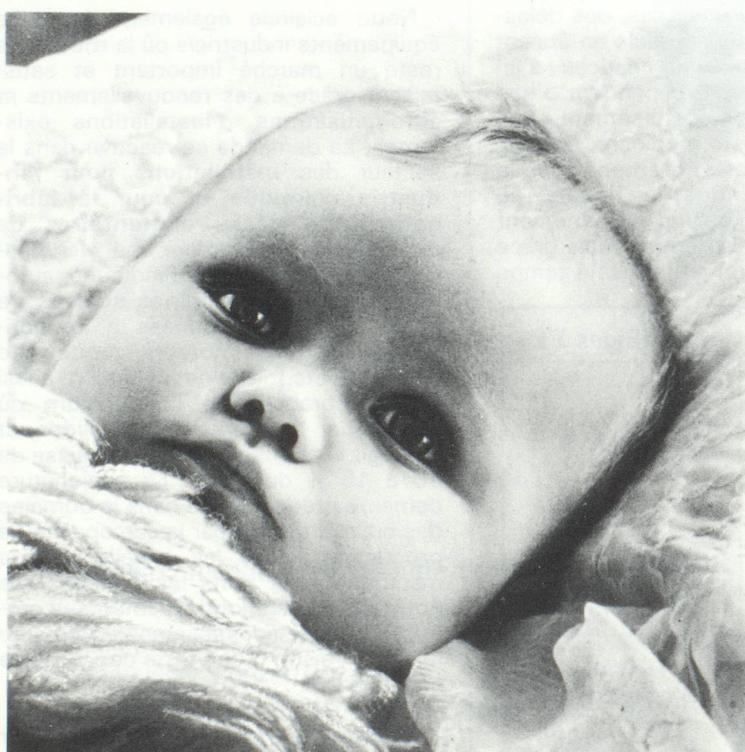
FIDES ALEXANDER AG

Bleicherweg 33 8027 ZURICH

Téléphone : 01.249.2575

Télex : 815388

Teletac. 249-29-78



MATERNA

**laits en poudre
pour enfants et adultes**

NORMAFRUIT

**jus de fruits en ampoules
pour bébé**

Société Française des laits médicaux Materna
12 rue du Bouquet de Longchamp 75116 Paris

laitiers se maintiennent à peu près au niveau de l'année précédente. Les spécialités à base de céréales sont en très fort développement ; de même les produits pour nourrissons enregistrent une bonne croissance, tandis que les produits culinaires déclinent légèrement. Les chocolats et petits-déjeuners sont en progression sur 1985 et à un moindre degré aussi les cafés solubles. Pour les eaux minérales et les glaces, les ventes sont en augmentation. Au total de ce secteur, l'amélioration des ventes en volume se situe à environ 2 % en 1986.

Le secteur chimique et pharmaceutique présente des résultats sans changement notable par rapport à l'année précédente. Les chiffres d'affaires traduisent une progression dans la branche pharmaceutique où, cependant, les prix sont toujours très insuffisants en fin d'année et notamment en dessous de la moyenne européenne. Les colorants, plastiques et additifs ont progressé de 5 à 10 % en volume. Dans le domaine des matières de base pour parfumerie et arômes, l'exportation a souffert de la baisse du dollar. L'agrochimie, marché fortement concurrencé, ne s'est que peu développée. Dans l'ensemble, les groupes suisses terminent l'année sur une note modérément optimiste et surtout dans l'espoir d'une ouverture dans le domaine des prix du médicament où l'on constate maintenant que les producteurs français commercialisent leurs spécialités en Suisse à des prix plus de quatre fois supérieurs aux prix pratiqués en France. Il est urgent que de telles distorsions disparaissent.

Services et relations financières

La balance des paiements franco-suisse, publiée par la Banque de France à l'automne, fait apparaître un excédent français pour l'année 1985 de 27,3 milliards de francs pour les transactions courantes. C'est un record à tous points de vue. Par rapport à 1984, l'augmentation est de 37 % et une fois de plus c'est avec la Suisse que la France obtient le résultat le plus favorable de ses transactions extérieures. Ceci dit, on se demande si c'est pour quelque raison objective qu'une fois de plus cette balance bilatérale sous-évalue largement les revenus des frontaliers français en Suisse : 1 247 millions de francs français pour 50 000 salariés, ce qui établit le revenu mensuel moyen à 563 francs suisses... D'après la balance des paiements, établie par la Banque Nationale Suisse, le revenu brut des frontaliers s'établit à une moyenne mensuelle de 3 150 francs suisses, ce qui paraît nettement plus proche de la réalité. En fait c'est donc de près de six milliards de francs français que l'excédent 1985 est supérieur au chiffre présenté.

Le tourisme fortement excédentaire pour la France	1983	1984	1985
Voyages et tourisme suisses en France (milliards de FF)	8,97	10,85	12,03
Voyages et tourisme français en Suisse (milliards de FF)	2,49	2,65	2,89

En trois ans, les recettes françaises ont augmenté de 34 %, les recettes suisses de 16 %

Les déséquilibres dans les échanges touristiques, comme le montrent les chiffres ci-contre (extraits de la balance des paiements de la BdF), se creusent de plus en plus. Dans la mesure où le marché en décide ainsi, le phénomène est naturel. Mais il est possible que la Suisse ait souffert de sa réputation – d'ailleurs surfaite – de pays cher. Heureusement les efforts tentés aussi bien par les stations suisses, les entreprises de voyage que par l'Office National Suisse du Tourisme commencent à produire leurs effets. Les nuitées françaises étaient en augmentation de près de 6 % au cours des neuf premiers mois de 1986 par rapport à la même période de 1985. Autre signe : des agences de tourisme françaises qui, ces dernières années, avaient mis l'accent sur d'autres destinations ont « redécouvert » la Suisse et la proposent désormais à leur clientèle.

L'accroissement du nombre de nuitées françaises en Suisse est d'autant plus apprécié que dans l'ensemble les nuitées étrangères s'inscrivent en repli (- 3,9 % de janvier à septembre) du fait de la baisse (de 37 %) de la clientèle américaine. Cette forte diminution du tourisme américain en Europe est la conséquence de la baisse du dollar et de la crainte du terrorisme. Après une année 1985 très bonne, le trafic voyageur sur les lignes

d'aviation franco-suisses, a à nouveau diminué en 1986 sous l'effet de la baisse du tourisme américain en Europe. Le même phénomène a été observé par le TGV. Le développement du trafic est resté en deçà des budgets, mais vers la fin de l'année, une certaine reprise a pu être constatée.

Avec l'introduction puis la généralisation des catalyseurs sur les voitures immatriculées dans les pays voisins (dont la Suisse) il serait dans l'intérêt bien évident du tourisme français d'améliorer l'offre d'essence sans plomb. D'après le recensement officiel du 31 mai 1986, au total 87 stations seulement en proposent à leur clientèle. À terme, le tourisme suisse en France souffrira de cette insuffisance. Les compagnies et les autorités devraient en prendre conscience au moment où la France se prépare aux Jeux olympiques d'hiver en 1992 et à relier Albertville au réseau autoroutier transeuropéen.

Le transport marchandises confirme l'évolution des années précédentes. L'érosion de la part de marché tenue par le Rail et la progression de la part tenue par la Route demeurent constantes. Le tableau ci-contre fait apparaître qu'en 1980 le tonnage routier dans le sens France-Suisse ne s'élevait encore qu'à 48 % du tonnage total alors qu'il atteignait 60 % en 1985. A l'inverse dans le

Évolution du transport (milliers de tonnes)

Importations suisses de France					
Année	Rail	Route	Eau	Air	Oléoduc
1980	2 181	3 719	1 335	3,14	503
1981	1 962	3 823	1 166	1,89	535
1982	1 584	3 875	1 143	2,07	360
1983	1 692	4 045	1 298	3,82	468
1984	1 506	4 134	1 186	4,96	388
1985	1 334	4 338	1 190	8,99	371
Exportations suisses vers la France					
Année	Rail	Route	Eau	Air	Oléoduc
1980	107	367	3,79	0,66	
1981	95	372	11,47	0,73	
1982	100	366	7,11	0,67	
1983	102	407	16,28	0,67	
1984	91	456	18,99	0,78	
1985	103	456	10,89	0,89	

(Source : Statistique douanière suisse).

sens Suisse-France où le tonnage global est structurellement faible, la part du marché du transport par route passe de 77 à 80 %. Dans une conjoncture politique où la protection de l'environnement constitue une préoccupation de plus en plus affirmée par certains, le déclin du Rail peut apparaître comme une contradiction qui ne s'explique probablement que par la plus grande flexibilité qu'offre à certains égards la Route.

Les entreprises suisses de transports implantées en France, dont les opérations avec la Suisse ne constituent qu'une faible part de l'activité, nous signalent un exercice 1986 correct et en léger progrès sur l'année précédente. Dans l'ensemble des compartiments, exception faite du secteur maritime, les affaires ont modérément progressé avec toutefois une concurrence plus accentuée dans les zones géographiques où la baisse du dollar lamine les prix.

Dans l'assurance l'année 1986 promet une nouvelle avance des résultats au niveau de la gestion des portefeuilles. La bonne tenue des cours de bourse jusqu'à la fin du mois d'août et la baisse du taux d'inflation ont largement compensé la réduction des taux d'intérêts. Selon les indications que nous fournissent les sociétés suisses interrogées, le marché des contrats nouveaux n'accuse pas la même progression que les années précédentes. Sans doute, la baisse de l'inflation y est-elle pour quelque chose. Mais dans le secteur de l'assurance-vie, l'annonce faite par le gouvernement de nouveaux plans d'épargne assortis de priviléges fiscaux semble avoir ralenti la conclusion de contrats nouveaux en attendant que les projets gouvernementaux se précisent. Par ailleurs, dans les autres branches de l'assurance, les petites sociétés et les mutuelles qui travaillent sans intermédiaires semblent être en passe de gagner des parts de marché. Pourtant, 1986 sera une année moyennement bonne pour les assureurs suisses de France et le climat en fin d'exercice était plutôt à l'optimisme.

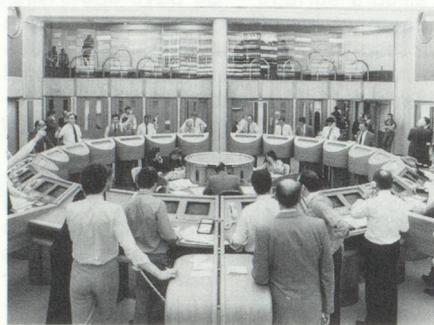
Avec l'introduction de nouveaux produits financiers, le décloisonnement du marché et la dénationalisation de plusieurs sociétés d'Etat, les **relations financières et bancaires** entre la France et la Suisse se sont nettement intensifiées en 1986. Le démantèlement du contrôle des changes a d'autre part accru l'attrait du marché financier alors que du même coup la loi d'amnistie pour les fonds illégalement détenus à l'étranger par des résidents français était un succès incontestable : à la mi-octobre, le volume des fonds rapatriés était de l'ordre de dix milliards de francs. C'est une donnée qui est significative d'un changement de climat après deux décennies de contrôle des

viennois, l'intérêt de la place financière s'étant accru autant par la déréglementation que par les dénationalisations. Depuis quelque dix-huit mois, le principal établissement suisse sur place a plus fortement orienté ses activités vers la clientèle française et vers les opérations en francs français, alors qu'auparavant son caractère « off shore » était plus accentué et lié aux transactions avec la clientèle du Moyen Orient. Cette mutation était sans doute prévue de

Croissance des prêts et crédits bancaires suisses à la clientèle française

Alors qu'ils étaient en net repli depuis 1982, les prêts et crédits bancaires suisses à la clientèle française ont amorcé une remontée en 1986 (en milliards de FS) :

1982	1983	1984	1985	1986 (9 mois)
2,90	1,18	0,66	0,65	1,41



changes. Pourtant, tout en ayant libéralisé dans une large mesure les opérations financières avec l'étranger, le gouvernement n'entend pas brûler ses vaisseaux en abolissant la loi qui l'autorise à tout moment à restaurer de nouvelles limitations au nom de l'« intérêt national ». Autant il convient de saluer la libéralisation entreprise, autant il convient d'en constater le caractère précaire. A noter aussi que le fameux article 101 de la Loi de finances 1982 (prescription en matière d'avoirs constitués à l'étranger) reste toujours en vigueur.

La présence bancaire suisse en France – deux établissements en mains suisses – reste limitée. D'après certaines indications, elle pourrait devenir plus importante dans les mois qui

longue date ; les troubles politiques agitant les pays de cette région semblent avoir accéléré ce processus en même temps que le marché financier français devenait plus attractif.

Si dans l'ensemble l'année 1986 a été satisfaisante du point de vue des échanges bilatéraux et des entreprises suisses installées en France – évidemment ce n'était pas le cas pour tout le monde – très favorable même du point de vue de la balance française des paiements, bien des incertitudes demeurent. Pour la plupart, elles tiennent à la conjoncture générale que subissent également les entreprises françaises. Néanmoins, les perspectives économiques françaises s'améliorent et le climat général de même que la coopération bilatérale devraient s'en ressentir. La volonté gouvernementale de démanteler les obstacles et protectionnismes administratifs – déjà largement entré dans les faits – est de bon augure. Au seuil de 1987, on ne saurait que s'en féliciter.

Exportateurs suisses

Les services de la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
Tél. : (1) 42.96.14.17 sont à votre disposition pour vous aider à vous implanter sur le marché français :

- Étude de marché ; recherche de représentant-importateur ; liste d'adresses dans tous domaines.
- Renseignements financiers confidentiels sur partenaires ou clients éventuels.
- Création de votre succursale ou filiale en France.
- Démarches diverses auprès de l'Administration française.
- Si vous exposez à un salon professionnel en France, nos Services peuvent agir en tant que représentant fiscal de votre entreprise et récupérer ainsi la TVA que vous versez pour la location du stand et les prestations variées qui en découlent.
- Mise à disposition d'une salle de réunion pour vos rendez-vous, présentation de petits matériels, etc.

Alors n'hésitez pas ! Demandez une documentation sur nos services pour lesquels nos Adhérents bénéficient de la gratuité ou de tarifs très préférentiels.